



MERCI POUR TOUT

Dans le cadre du mouvement national, le 14 juin, les agents du SPIP Charente réunis en AG ont décidé de la non participation des CPIP à l'animation du stage de citoyenneté du 22 au 24 juin 2016.

Il aura fallu plus d'une semaine à notre direction pour réagir.

ENFIN !!

Le 21 juin, après avoir procédé à une « désignation individuelle », par écrit, des deux collègues concernées par l'animation, après être allée les voir individuellement dans leurs bureaux.

**Et après moult hésitations,
ce n'est qu'à 16 H 40 que notre direction a pris une décision :**

MISE EN DEMEURE

AVEC MENACE D'UNE PROCÉDURE ADMINISTRATIVE

Surprises d'être mises en demeure aussi tardivement (alors même que la direction s'était initialement positionnée sur l'animation du stage), les collègues, ne travaillant habituellement pas le mercredi, n'ont eu d'autres choix que de s'organiser en urgence, la veille pour le lendemain.